

Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués
(ou potentiellement pollués) appelant
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Présentation / Actualités
Recherche
Tableaux de bord
Approche nationale
FAQ
Glossaire
Liens
Contactez-nous

Télécharger au format CSV

Critères de recherche

Mot-clé : NIORT
Département : 79 - Deux-Sèvres / Poitou-Char

5 réponses - affichage de 1 à 5



79 - Niort - Agence EDF / GDF Services

Ancienne station gazométrique exploitée au nord-est du centre-ville de Niort (79), pour le stockage de gaz de houille entre 1890 et 1960, puis pour le stockage de Lacq jusqu'en 1970. A partir de cette date, la partie sud du site fut utilisée par un ...



79 - Niort - ARIZONA CHEMICAL

La société Arizona Chemical à Niort est spécialisée dans la production de résines synthétiques utilisées dans les processus de fabrication d'encre, d'adhésifs et de gommes pour pneumatiques. Le site de 9 ha a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 18 juillet 1984. L'activité est classée SEVESO III seuil bas. Au droit du site, la formation géologique de marnes est très peu perméable. Les eaux souterraines y sont peu profondes et contenues dans des nappes perchées discontinues. Une nappe plus profonde est présente à 70 m de profondeur. Elle est protégée ...



79 - Niort - Communauté d'agglomération Niortaise (CAN)

Deux fosses, situées dans l'enceinte de la décharge d'ordures ménagères, ont été mises à disposition des industriels niortais pour y déposer leurs déchets liquides, ainsi que des boues de STEP, de fosses septiques et de voiries.



79 - Niort - QUARON (ex SOLVADIS ex LANGLOIS CHIMIE)

Centre de regroupement d'acides, bases et solvants usagés avec stockage tampon de solvants en cuves. L'établissement est situé en limite de zone industrielle et en bordure d'une zone de marais (Le Marais Poitevin). L'installation a été créée en ...



79 - Niort - SEITA (ALTADIS)

Ce site de 5,6 ha a été occupé par la société TUDOR, de 1939 à 1951, pour la fabrication de batteries et d'accumulateurs. Par la suite, il a été exploité, de 1951 à 1998, par la société SEITA (toujours propriétaire du site) pour le traitement des feuilles de tabac. L'ensemble des bâtiments a été démoli en 1998. Aucune de ces activités ne semblaient avoir fait l'objet d'un acte administratif à la réglementation des ICPE. Aucune procédure de cessation d'activité n'a été engagée selon les dispositions du Code de l'Environnement lors de l'arrêt des activités en 1998. Lorsque la société SEITA a effectué les démarches de déclaration aux installations classées le 31 janvier 1986, bien qu'aucun acte administratif n'ait été retrouvé, les activités déclarées relevaient à cette date du régime d'autorisation, au titre de la rubrique n°391 de la nomenclature des installations classées alors en vigueur. En conséquence, la société SEITA doit effectivement mettre en œuvre les procédures administratives relatives à la cessation d'activité d'installation soumise à autorisation mentionnés aux articles R.512-39-1 et suivants du Code de l'Environnement.